

**MAIRIE DE THERVAY
39290 THERVAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION N° 2023-08-06**

L'an deux mille vingt-trois, le 23 août à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : BERTOLI Régis, CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline, PHILIPPON Franck.

Absent excusé : M. CHAMPONNOIS Alain ayant donné pouvoir à M. PHILIPPON Franck

Secrétaire de séance : CHERREY-GUELAUD Corinne

Convocation du 11/08/2023 (affichée le 11/08/23).

OBJET : REMBOURSEMENT A UN PARTICULIER

M. le Maire rappelle que la Commune de Thervay a été désignée légataire particulier de M. Éric THIOU, décédé le 24/10/2022.

Il signale que M. THIOU a été inhumé dans le cimetière de Thervay et qu'une concession trentenaire a été vendue au tarif de 70 euros à Mme Karine DOLON, sœur du défunt, précisant que Mme DOLON n'a pas été désignée héritière de son frère.

M. le Maire propose que la commune prenne en charge cette concession et rembourse la somme réglée par Mme DOLON.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal – A L'UNANIMITE – accepte le remboursement de 70 euros à Mme DOLON et charge le Maire de cette opération.

Dans le même temps, le conseil municipal accepte que l'entretien de cette sépulture soit effectué par la Commune (en accord avec la famille).

Pour copie conforme,

Le Maire,
Stéphane ECARNOT

